

« Les événements de fin juin 2024 l'ont montré : les mesures déjà réalisées dans le cadre de la troisième correction du Rhône ont protégé Viège. Alors que notre commune a longtemps été exposée à un potentiel de dommages considérables, la situation n'a jamais été critique. C'est pourquoi je ne comprends pas que l'on remette aujourd'hui en question les objectifs du projet R3. Au contraire : il est impératif de respecter les objectifs de protection contre les crues que nous nous sommes fixés, les renforcer si nécessaire et surtout aller de l'avant »

Niklaus Furger, Président de Viège.

